



www.unac.asso.fr

A TOUS PNC HOP!



#101

24 février 2017 

RÉMUNÉRATION PNC

LA DIRECTION DOIT REVOIR SA COPIE !

Lors de la première journée de négociation sur la rémunération, la direction a sorti de son chapeau un **système de rémunération présenté comme « innovant » et « simplifié »**.

Ce système se compose d'un fixe (très faible) complété par des primes de vol (prime à l'étape plus prime à l'heure bloc bloc).

C'est un système qui fonctionne dans des compagnies où les avions volent et où les objectifs de développement sont réels mais certainement **pas dans une compagnie qui voit son activité baisser de semaine en semaine, sans aucun business plan, sans aucune perspective** et dont le SNPL Air France décide des avions qu'elle peut exploiter.

D'autant plus que **la direction ne veut pas s'engager sur un niveau minimum d'activité.**

Autant vous dire qu'accepter une telle proposition serait signer un chèque en blanc.

LES PNC HOP ! ne seront pas les dindons de la farce.

L'UNAC a donc rejeté ce système et propose de reprendre les négociations sur la base du projet rémunération UNAC que nous vous avons transmis.

Les prochaines réunions de négociations auront lieu les 8 et 9 mars.

Bons vols !



Adhérez en ligne !
<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

